



L'an deux mille vingt-deux, le mardi douze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de
Communes du Pays
des Paillons

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Monsieur Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun Evelyne Laborde, Michèle Maurel, Messieurs Alain Alessio, Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Messieurs Alain Michellis, Armand Gasiglia, Mesdames Marie-Thérèse Barrios-Breton, Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

OBJET :

Versement d'une subvention
au Comité d'Actions Sociales
et Culturelles des personnels
des services publics
du Pays des Paillons
pour l'année 2022

Absents représentés : Monsieur Pierre Donadey par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Joël Gosse par Monsieur Christian Dragoni, Monsieur Noël Albin par Monsieur Francis Tujague, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Gérard Saramito par Madame Monique Giraud-Lazzari, Madame Lykke Saviane par Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo par Monsieur Armand Gasiglia, Monsieur Jean-Claude Vallauri par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Serge Castan par Madame Béatrice Ellul.

Madame Nadine Ezingear a été nommée secrétaire de séance.

Décision n° 22 04 09

Monsieur Francis Tujague, 1^{er} Vice-président délégué aux finances, rappelle les missions du Comité d'Actions Sociales et Culturelles des services publics du pays des Paillons (CASC), qui consistent à mettre en place et à gérer des actions sociales, culturelles, sportives, de solidarité et de loisirs en faveur du personnel.

Afin de permettre à cette association de les mener à bien, le 1^{er} Vice-Président propose de lui allouer pour l'année 2022 une subvention de 135,00 € par poste (88 postes), répartie comme suit :

	CCPP	SPPE	Total
Nombre de poste	37	51	88
Coût par poste	135 €	135 €	135 €
Total	4 995 €	6 885 €	11 880 €

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son 1^{er} Vice-président, après en avoir délibéré,

- **Décide** de verser au Comité d'Actions Sociales et Culturelles des personnels des services publics du Pays des Paillons une subvention de 11 880,00 € pour les actions et activités mises en œuvre en 2022 au bénéfice des agents de la Communauté de Communes :

- 4 995,00 € inscrits au budget principal ;
- 6 885,00 €, inscrits au budget du service public de la petite enfance.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

Nombre de conseillers
en exercice : 30

Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 30
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 0



**LE PRESIDENT
C. PIAZZA**